



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 20 JANVIER 2026

- Présents :** Mmes DUPREY, LOPEZ, MILLAN  
MM ASSELINE, BENARD, BOCOGNANO, DUCLOS, LAIGNEL, LANDREIN, MEYER  
**Absents excusés :** Mme BOURDELLÈS, M LECARDONNEL  
**Pouvoirs :** Mme DUREUIL donne pouvoir à M BOCOGNANO

### Secrétaire de séance :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal ordinaire du 9 décembre 2025 à l'unanimité.

### **DELIBERATIONS**

#### **1. Autorisation à M le Maire de solliciter une subvention DGD pour la bibliothèque ludothèque auprès de la préfecture de Région**

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle bibliothèque/ludothèque, une demande de subvention de Dotation Générale de Décentralisation est sollicitée pour les salaires, liés à l'augmentation des heures, le ménage et les animations soit un coût de 39.500€HT.

Le conseil municipal autorise M le Maire à faire la demande de subvention au taux le plus élevé, et après en avoir délibéré, autorise la sollicitation de DGD et la signature de tous les documents y afférant.

Vote : à l'unanimité des présents et représentés

#### **2. Autorisation à M le Maire de signer l'avenant au marché du lot n° 0 VRD DTP Delente pour la réalisation des places de stationnement non prévue à son marché**

Dans le cadre de la construction d'une nouvelle bibliothèque/ludothèque, il est demandé au conseil municipal d'autoriser M le Maire à signer l'avenant au marché du lot N° 0 VRD DTP Delente pour la raison suivante : retrait du marché de l'entreprise ZAFFIRO à la suite des malfaçons au profit de l'entreprise DELENTE pour réaliser les places de stationnement, les cheminements en enrobés et quelques éléments d'embellissement.

Le coût pour la commune est faible du fait des moins-values sur le marché Bellé Zaffiro et les pénalités de retard qui lui ont été imputés.

#### Détails des moins-values et des plus-values pour l'entreprise BELLEE-ZAFFIRO

Moins-value liée au parking	-67222.41€ HT
Pénalités de retard	-5479.97€ HT
Pour un total de	-12202.38€ HT

### Détails des moins-values et des plus-values pour l'entreprise DELENTE TP

Reprise du parking	6749.60€ HT
Réhausse des clôtures	1783.00€ HT
Augmentation surface de stationnement et embellissement	4077.80€ HT
Pour un total de	12610.40€ HT

Le conseil municipal autorise M le Maire à signer l'avenant à la société DELENTE TP pour un montant de 12610,40€.

Vote : à l'unanimité des présents et représentés

### Divers

Discussion sur l'allongement du créneau d'éclairage public, à la suite de l'installation de foyers leds et à la diminution du coût l'énergie, il est décidé d'éteindre les luminaires à 22h. Une demande sera faite au Sdec Energie.

### Sécurisation

Réunion avec les intervenants le 4 février 2026. A voir avec la société Jones TP la reprise du ralentisseur et les réparations du muret 27 route de Fontaine abimé lors des travaux de 2023 (reçu courrier recommandé à la mairie).

### Urbanisme

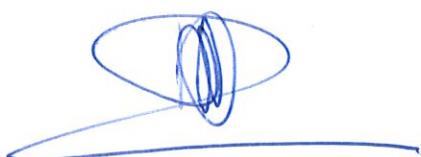
Dépôt de certificats d'urbanisme : 2 chemin des Vilains

Dépôt de déclarations préalables : 3 chemin du Long Bois - véranda

Dépôt de permis de construire : Néant

La séance est levée à 22h00

La secrétaire de séance  
Ingrid DUPREY



Le Maire  
Georges LAIGNEL



affiché le 02/02/26  
der